

COMITE de TERRITOIRE D'ENERGIE

ID : 080-200094696-20260623-2026_DELIB_97-DE

Séance du 23 juin 2026

Date de convocation : 16/06/2026

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués :

Inscrits : 62
Présents : 45
Absents : 17
Pouvoirs : 6
Votants : 51
Quorum : oui
Pour : 51
Contre : 0
Abstention : 0

Objet : Commission Efficacité énergétique des bâtiments publics

L'an deux mille vingt-six, le lundi 23 juin à 10 heures 00, le Comité de Territoire d'Energie Somme, légalement convoqué, s'est réuni dans ses locaux, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à Boves, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET, Président.

Etaient présents : M. Bruno BALESDENT, M. Franck BEAUVARLET (pouvoir de M. Claude MAQUET), M. Patrick BLOCKLET, M. Benoît BOUVET, M. Armand CALIPPE, M. Dominique CAPPE, M. Aurélien CAZE, M. Romain CHANTRY, M. Laurent CHOLET, M. Stéphane CZEKAI, M. Jean-Marie DALLERY, M. Franck DARRAGON, M. Christian DE CAFFARELLI, M. Jean-Philippe DELFOSSE, M. Jean-Marc DELMOTTE (pouvoir de M. Jean TRUJILLO), M. Daniel DEMARET, M. Frédéric DEMULE (pouvoir de M. Eric LEFEBVRE), M. Alain DESFOSSSES, M. Michel DESTOMBES, M. Richard DOINEL, M. Thibaut DOMISSE, M. Denis DUPONT, M. Joël FARCY, M. Emile FOIREST, M. Didier FRANCOIS, M. Louis FREMONT, M. Fabrice FROMENTIN, M. Patrick JUBERT, M. Maxime LAJEUNESSE, M. Romaric LECLERCQ (pouvoir de M. Jean-Louis BRUXELLE), M. Jérôme LEFEBVRE, M. Arnaud LESCROART, M. Michel LETESSE, M. Thierry LINEATTE, M. Franck LOTTIN, M. Jean-Marie MACHAT (pouvoir de M. Angello TONOLLI), M. Yves MONIN, M. Vincent MORAND (pouvoir de M. José MARQUE), M. Jean-Louis RAMECKI, M. Jean-Pierre RICOUART, M. Thierry ROQUET, M. Régis SINOQUET, M. Jean-Jacques STOTER, M. Sébastien TARRATTE, M. Marc TETU.

Etaient absents et excusés : M. Alexandre BELDAME, M. Patrick BOST, M. Jean-Louis BRUXELLE, M. Stéphane CHEVIN, M. Philippe EVRARD, M. Vivien GRENIER, M. Jean-Paul LECOMTE, M. Eric LEFEBVRE, M. Jean-Jacques LELEU, M. Emmanuel MACHU, M. Claude MAQUET, M. José MARQUE, M. François MILLOT, M. Vincent POIDEVIN, M. Angelo TONOLLI, M. Jean TRUJILLO, Mme Nathalie VIENNE.

M. Aurélien CAZÉ a été nommé secrétaire de séance.

La présence effective de la moitié au moins des membres composant le Comité étant constatée, la séance a été ouverte et le Comité peut délibérer valablement.

Le Président rappelle que, pour assurer un suivi efficace des politiques énergétique du syndicat, le Comité syndical peut s'appuyer sur des commissions internes chargées d'examiner les dossiers préparatoires aux décisions de l'organe délibérant.

Il précise qu'il est proposé de créer une Commission Efficacité énergétique des bâtiments publics, ayant pour objet d'examiner notamment les questions relatives à la rénovation énergétique du patrimoine public, à la maîtrise des consommations énergétiques, au suivi des dispositifs d'accompagnement des collectivités (audits, travaux, etc.), ainsi qu'aux actions visant à améliorer la performance énergétique et environnementale des bâtiments publics.

.../...

Il indique que cette commission sera présidée par le Président de Territoire d'Energie Somme, ou par son représentant M. Claude MAQUET, 13^{ème} vice-président, et qu'il appartient au Comité syndical de désigner les autres membres pour la durée du mandat.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-22 et L.5211-1 et suivants, relatifs aux commissions internes des établissements publics de coopération ;
Vu les statuts du syndicat mixte fermé Territoire d'Energie Somme (TE80) ;

Considérant qu'il est de bonne administration de créer des commissions internes afin de préparer et d'éclairer les décisions du Comité syndical ;

Considérant que les enjeux liés à la maîtrise de l'énergie, à la rénovation du patrimoine public et à la réduction des consommations énergétiques présentent un caractère stratégique pour Territoire d'Energie Somme et ses territoires ;

Considérant qu'il appartient au Comité syndical de décider de la création d'une Commission Efficacité énergétique des bâtiments publics et d'en fixer la composition ;

Le Comité de TE80, après en avoir délibéré, décide :

- D'approuver la création de la Commission Efficacité énergétique des bâtiments publics de Territoire d'Energie Somme ;
- De préciser que la Commission Mobilité Durable est présidée par le Président du syndicat, ou son représentant M. Claude MAQUET, 13^{ème} vice-président ;
- De désigner les membres de ladite commission pour la durée du mandat :
 - o Jean-Jacques STOTER
 - o Michel DESTOMBES
 - o Michel LETESSE
 - o Didier FRANCOIS
 - o Christain DE CAFFARELLI
 - o Patrick BLOCKLET
 - o Joël FARCY
- De préciser que la Commission Efficacité énergétique des bâtiments publics a un rôle consultatif et prépare les dossiers soumis au Comité syndical, sans pouvoir décisionnel ;
- D'autoriser le Président à prendre toute disposition nécessaire au fonctionnement de la Commission Efficacité énergétique des bâtiments publics ;
- De charger le Président de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,



Aurélien CAZÉ



Le Président

Franck BEAUVARLET